

La tularémie



Une maladie
que l'on peut éviter

Qu'est-ce que la tularémie?

Il s'agit d'une maladie infectieuse causée par la bactérie *Francisella tularensis*. Elle peut toucher de nombreux mammifères, mais la maladie s'observe surtout chez les lièvres, les castors, les rats musqués et d'autres petits rongeurs. On trouve également la bactérie chez des invertébrés, principalement chez les tiques. Celles-ci contaminent souvent les lièvres qui, par la suite, meurent rapidement. Les humains peuvent aussi contracter la maladie, notamment après avoir manipulé un lièvre infecté.

Comment la reconnaître chez l'animal?

Généralement, les animaux atteints de tularémie présentent un comportement anormal. Par exemple, les lièvres sont amorphes, se roulent en boule avec le poil hérissé et se laissent approcher facilement en raison d'un état de faiblesse marqué. Le trappeur ou le chasseur remarquera que les animaux peuvent même avoir des plaies et les ganglions enflés (bosses). Fréquemment, l'éviscération de l'animal capturé révèle que les organes, le foie et la rate entre autres, sont plus volumineux et montrent une multitude de petits points blanchâtres de dimensions variables.



Qui risque d'être infecté?

Les chasseurs, les piégeurs et les personnes qui préparent le petit gibier pour le consommer sont les personnes qui courent les plus grands risques. Cependant, toute personne qui manipule, touche ou caresse un animal malade ou sa fourrure peut s'infecter. De même, une personne qui se fait piquer par une tique peut contracter la tularémie. Les animaux domestiques tels que le chat, le chien, le mouton, le porc ou le cheval sont aussi susceptibles de contracter cette maladie.

Quels sont les symptômes chez l'humain?

Le plus souvent, les symptômes généraux de la maladie apparaissent abruptement de 3 à 5 jours (parfois jusqu'à 14 jours) après l'exposition à la bactérie: fièvre, frissons, douleurs musculaires diffuses, fatigue et maux de tête. Les symptômes de la tularémie varient selon la porte d'entrée de la bactérie.

- Lorsque la bactérie pénètre par la peau, la tularémie se révèle habituellement par un ou des ulcères cutanés et des ganglions enflés (aisselle, aine ou cou) localisés selon la partie du corps touchée.
- Par ingestion, elle se manifeste souvent par une inflammation de la gorge, des douleurs abdominales, des vomissements et de la diarrhée.
- Par inhalation, des symptômes de pneumonie sont souvent les premiers signes observés. La pneumonie peut aussi être une complication d'autres formes de tularémie.

Comment la maladie se transmet-elle?

La tularémie se transmet à l'humain à la suite d'un contact direct (toucher) avec un animal infecté, plus facilement si les mains de la personne comportent de petites plaies. La contamination peut également se produire lorsqu'une personne inhale, ingère ou reçoit dans les yeux des poussières ou des gouttelettes contaminées. Plus rarement, la transmission survient à cause de la consommation de viande de gibier contaminée et insuffisamment cuite ou d'eau contaminée ou encore en raison d'une piqûre de tique. La tularémie ne se transmet habituellement pas d'une personne à une autre.

- Les infections de nature digestive ou pulmonaire sont graves et, dans certains cas, des complications peuvent entraîner la mort.

Si, dans les jours qui suivent une piqûre de tique ou un contact avec un lièvre ou avec un autre animal sauvage, vous présentez des symptômes, vous devez consulter un médecin et mentionner cet événement. Pour traiter la maladie, l'administration précoce d'un antibiotique est généralement recommandée.



Comment prévenir la maladie?

À l'intention des chasseurs, des piégeurs et des trappeurs :

- Évitez tout contact avec un animal qui semble malade.
- Portez des gants imperméables (caoutchouc, plastique vinylique ou latex) pour manipuler des animaux.
- Portez un tablier, un masque et des lunettes pour vous donner une meilleure protection au cours des étapes de la préparation de l'animal.
- Humectez la fourrure avant d'éviscérer l'animal de façon à diminuer la quantité de poussière ou de poils fins en suspension dans l'air.
- Évitez de manipuler la carcasse d'un lièvre, d'un rat musqué ou d'un castor qui présente des petits points blanchâtres sur les organes.
- Après toute manipulation, lavez-vous immédiatement les mains et les bras en les savonnant bien.
- Enfin, lavez minutieusement le matériel ayant servi aux manipulations, incluant les gants et le tablier, et désinfectez-le avec une solution d'eau de Javel (un volume d'eau de Javel pour neuf volumes d'eau) pendant dix minutes, puis rincez le matériel et asséchez-le avant de le remiser.

À l'intention des randonneurs, des campeurs, des résidents de chalets et des travailleurs en forêt :

- Évitez de toucher tout animal sauvage mort ou malade, y compris un lièvre ou un petit rongeur. Avertissez vos enfants : « Regardez de loin et ne touchez pas ! ».



- Protégez-vous contre les piqûres de tiques en utilisant un produit répulsif contenant du DEET (suivre les recommandations du fabricant) et portez un chapeau et des vêtements longs et clairs au cours de vos randonnées dans la forêt.
- Après une activité en forêt, examinez minutieusement votre corps, celui des enfants et celui des animaux domestiques. Si vous voyez des tiques, enlevez-les délicatement à l'aide d'une pincette en les agrippant le plus près possible de la peau.
- En forêt, pour vos besoins domestiques, n'utilisez que de l'eau embouteillée ou bouillie pendant cinq minutes.
- Faites bien cuire la viande de gibier (sans couleur rosée): une cuisson adéquate détruit la bactérie à l'origine de la tularémie.
- Évitez que votre animal domestique entre en contact avec la carcasse d'un animal sauvage. Ne nourrissez pas les animaux domestiques avec la viande ou les abats d'un animal sauvage.

Pour toute question relativement à la santé humaine,
communiquer avec le service téléphonique **Info-Santé** en composant **811**.

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur cette maladie en communiquant avec les organismes suivants ou en visitant leur site Web :

Pour les animaux domestiques :

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Téléphone: 1 844 ANIMAUX

Site Web: www.mapaq.gouv.qc.ca/zoonoses

Pour les animaux sauvages :

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Téléphone: 1 877 346-6763

Site Web: www.mffp.gouv.qc.ca